



## **FETES DE FIN D'ANNEE : OUVERTURES/FERMETURES**

- Pendant la période des vacances scolaires, du mardi 26 décembre 2017 au vendredi 5 janvier 2018, le secrétariat de la Mairie fermera à 17h.
- En raison de la hausse d'activités à l'approche des fêtes de fin d'année, l'Agence Postale sera exceptionnellement ouverte, en plus des heures habituelles :
  - **Lundi 18 décembre 2017 de 16h à 18h**

- **Les déchetteries de Thuir et de Trouillas** seront fermées :
  - lundi 25 décembre et lundi 1<sup>er</sup> janvier 2018 toute la journée.
- Collecte des poubelles vertes :
  - **Samedi 23 décembre** en remplacement du lundi 25 décembre
  - **Samedi 30 décembre** en remplacement du lundi 1<sup>er</sup> janvier 2018

**Pensez à les sortir la veille du ramassage**

Pour info : L'année dernière sur la période des fêtes de fin d'année, près de 8 tonnes de déchets supplémentaires ont été relevés en collecte bacs jaunes. Cela représente un important volume qui aurait pu être valorisé directement en déchèterie. Les déchèteries qui sont ouvertes aux heures habituelles, excepté les jours fériés n'attendent plus que vous : en diminuant la part de vos déchets vous contribuerez à l'optimisation de la collecte.

## **PENSEZ A PLIER CARTONS ET EMBALLAGES**

### **COLIS DES AINES**

La distribution du colis de Noël aux personnes de 75 ans et plus aura lieu le lundi 18 décembre. En cas d'absence ce jour-là, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres et vous pourrez venir retirer votre colis à la Mairie ultérieurement.

### **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES**

Vous pouvez vous faire inscrire jusqu'à fin décembre dernier délai. Une permanence sera assurée en Mairie le samedi 30 décembre de 10h à 12h uniquement pour les personnes encore non inscrites.

Se présenter au secrétariat de la Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile (facture EDF, Télécom, avis d'imposition...).

Les jeunes gens (garçons ou filles) ne s'étant pas fait recenser lors de leur seizième anniversaire, doivent se faire inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter.

### **TAXE D'HABITATION 2018 – LOGEMENT VACANT**

Les propriétaires de logement vacant, peuvent bénéficier d'une exonération de la taxe d'habitation en produisant une attestation du Maire certifiant « logement vacant et vide de tout meuble au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ».

Si vous remplissez cette condition, vous devrez faire la demande d'attestation auprès du Secrétariat de Mairie, impérativement avant le 1<sup>er</sup> février 2018.

Il ne sera pas délivré d'attestation après cette date.

## **NOUVELLE ASSISTANTE MATERNELLE**

Mme DE LA CRUZ Marine – 22, rue de l'Orpin – Rés. « La Colline » - Pavillon 5  
Tél. : 07.87.79.79.29

## **BOULANGERIE « LA CALINE »**

### ➤ Ouverture :

Samedi 23 et dimanche 24 décembre de 6h 30 à 13h et de 15h à 19h

Lundi 25 décembre de 6h 30 à 12h 30.

Dimanche 31 décembre de 6h 30 à 13h et de 15h à 18h

### ➤ Fermeture :

Mardi 26 décembre et lundi 1<sup>er</sup> janvier 2018

Les clients sont invités à commander leurs desserts et friandises à l'avance pour une meilleure organisation de la fabrication.

## **SALON DE COIFFURE**

Véronique informe son aimable clientèle que son salon de coiffure sera fermé :  
- du 8 janvier au 18 janvier 2018 inclus.

## **FESTI LOISIRS**

Pour toute réservation concernant le réveillon de la Saint Sylvestre à la salle des fêtes, contacter Mme DREYDEMY Alexandrine au 06.20.28.87.10 (le 04.68.53.24.05 n'est plus en service)

## **FNACA**

Les membres du bureau seront heureux de vous accueillir à la salle des fêtes dimanche 17 décembre à 16h à l'occasion de la traditionnelle rifle.

## **PROJET D'INTERCONNEXION GAZIERE ENTRE LA FRONTIERE ESPAGNOLE ET LA FRANCE A L'EST DES PYRENEES.**

Dans le cadre de l'étude de ce projet, TIGF (Transport et Infrastructures Gaz France) met à la disposition des administrés des outils d'information afin que chaque habitant des territoires concernés puisse s'exprimer sur le sujet.

A cet effet, un exemplaire du dossier de concertation du projet STEP (South Transit East Pyrénées) est à la disposition du public en Mairie depuis le 21 novembre 2017 jusqu'au 23 janvier 2018, aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat.

Des réunions de concertation sont organisées durant toute la période. Les dates et lieux de ces réunions sont affichés en Mairie.

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES**

La Communauté de Communes lance une enquête de satisfaction auprès des usagers des déchetteries des Aspres. Les avis ainsi recueillis permettront de revoir, éventuellement, certains dispositifs ou fonctionnements dans le but de rendre un service toujours plus performant.

Pour participer il vous suffit simplement de répondre au questionnaire ci-contre, de le détacher et de l'envoyer soit par :

- fax : 04.68.35.14.92 ou mail : [dechets@cc-aspres.fr](mailto:dechets@cc-aspres.fr) ou [a.boussie@cc-aspres.fr](mailto:a.boussie@cc-aspres.fr)
- cc des Aspres – Allée Hector Capdellayre – BP 11 – 66301 THUIR



❖ Les informations liées au service de déchetterie (mairie, presse, site internet, panneau d'accueil...) concernant l'accessibilité, les types de déchets acceptés et/ou les conditions tarifaires vous paraissent plutôt :

Très satisfaisantes

Plutôt pas satisfaisantes

Plutôt satisfaisantes

Pas du tout satisfaisantes

❖ Comment qualifiez-vous les travaux de remise aux normes sécuritaires et fonctionnelles du site ?  
(Gardes corps, ponts bascules, vidéo surveillance, quais supplémentaires, éclairages...)

Très satisfaisantes

Plutôt pas satisfaisantes

Plutôt satisfaisantes

Pas du tout satisfaisante

❖ Auriez-vous des remarques ou des suggestions concernant le fonctionnement de la déchetterie ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**La communauté de communes des Aspres vous remercie de votre participation qui va nous permettre d'entrevoir des pistes d'optimisations pour ce service intercommunal.**